
Feuille de route de l'Accord de Territoire des vallées du Clain sud (2026-2031)

Le présent document correspond à la déclinaison opérationnelle de l'Accord de Territoire des vallées du Clain sud, établi sur la période 2026-2031. Ce document s'attache à présenter les modalités de mise en œuvre des programmes d'actions établis en accord avec la stratégie territoriale définie.

Portage et gouvernance :

Le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud est la structure porteuse de l'AT et assurera à ce titre l'animation générale et la coordination du programme. Cette mission sera assurée dans la mesure de 1 ETP. Par l'intermédiaire du chargé des missions de coordination, le syndicat sera en relation régulière avec l'ensemble des partenaires ainsi qu'avec les autres porteurs de programmes d'actions sur le territoire (Re-Sources, CTGQ) et les cellules d'animation du SAGE Clain et du SDE.

La gouvernance de l'AT Clain sud est constituée de trois instances :

- Le comité de pilotage, organe décisionnel, qui fixe les grandes orientations, valide les bilans, les programmations prévisionnelles et les documents stratégiques ;
- Le comité technique, organe technique, qui travaille sur la mise en place des programmes d'actions ainsi que sur tout autre élément technique ;
- Les commissions thématiques, qui constituent des groupes de travail techniques spécifiques à un sujet qui pourront être mis en place au fil du contrat en fonction des besoins.

Cadre opérationnel :

Un cadre opérationnel a été défini de manière concertée, sur la base de l'ancienne stratégie et au regard des orientations stratégiques établies, afin d'identifier les grandes catégories d'actions à mettre en œuvre pour répondre aux pressions exercées sur le territoire. Ces thématiques d'actions, au nombre de 7, détaillées au sein du tableau ci-dessous, correspondent à une déclinaison des objectifs et orientations des documents cadres (SAGE Clain et SDE 86), comme l'illustre le tableau en **Annexe 1**.

Description des thématiques d'actions dans le cadre de l'AT Clain sud

Thématiques de l'AT		Libellé descriptif
T1	Restauration des hydrosystèmes	Travaux de restauration des cours d'eau (morphologie, berges, ripisylves), des annexes hydrauliques, des zones d'expansion de crue et opérations sur plans d'eau.
T2	Réduction de l'impact des obstacles à la continuité	Travaux d'effacement ou d'aménagement d'ouvrage.
T3	Préservation et restauration des milieux humides	Acquisitions foncières (ou maîtrises d'usage) et travaux de restauration.
T4	Aménagement des bassins versants	Création de dispositifs tampons visant à limiter la pollution diffuse et le ruissellement.
T5	Gestion des milieux aquatiques	Gestion différenciée des embâcles, de la ripisylve, des annexes hydrauliques et des zones humides ; régulation des espèces exotiques envahissantes (EEE).

T6	Etude, suivi et bilan	Réalisation d'études préalables, suivis des travaux et amélioration générale des connaissances.
T7	Animation de la démarche et sensibilisation	Coordination de l'AT, animation territoriale et mise en œuvre des actions techniques du SMVCS (comprenant 3 postes de techniciens rivière) ; sensibilisation des publics cibles.

L'ensemble du programme permet un travail global sur la restauration, la préservation et la gestion des milieux aquatiques doublé d'actions sur les bassins versants afin de réduire les problématiques de transferts (pollution diffuse, ruissellement, érosion). Associés à ces travaux, des études et des suivis sont réalisés afin de mettre en œuvre des actions adaptées et d'évaluer leur efficacité. Des études pour améliorer les connaissances permettront la programmation de futures actions de restauration. Par ailleurs, afin de partager les connaissances, sensibiliser et impliquer divers publics aux enjeux des milieux aquatiques, des supports de communication et des animations sont prévues. Les fonctions d'animation territoriale et de coordination sont également considérées.

Moyens technico-financiers et maîtrises d'ouvrage :

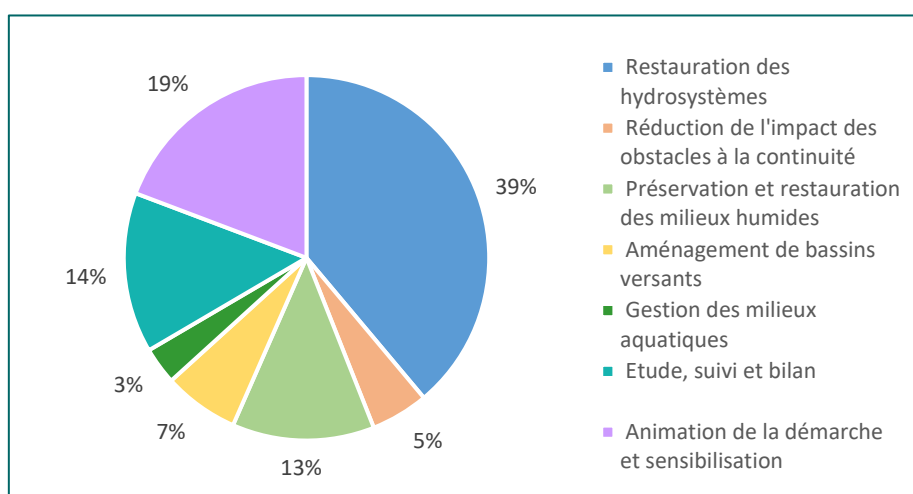
La programmation de l'AT Clain sud comporte **426 actions**, pour un coût prévisionnel de **10 026 841€**. Le premier programme d'actions (AT1 : 2026-2028) s'élève à 4 996 531 € pour 233 actions et le second (2029-2031) à 5 030 310 € pour 193 actions. Le tableau ci-dessous illustre les coûts prévisionnels établis, par thématique et par typologie d'actions, en y associant les objectifs de réalisation correspondants. Le diagramme quant à lui synthétise la répartition des coûts par thématique.

Coûts prévisionnels et objectifs de réalisation par typologie d'actions

		2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total (€)
T1	Restauration des hydrosystèmes	885 000 €	463 350 €	640 000 €	834 200 €	686 030 €	390 700 €	3 899 280 €
	Typologies d'actions	Montant			Objectif(s) de réalisation			
	Restauration morphologique	2 214 880 €			40,4 kml			
	Reconnexion d'annexes hydrauliques	130 000 €			7 annexes			
	Réduction de l'impact des plans d'eau	1 181 700 €			18 plans d'eau			
	Restauration de ripisylves	19 000 €			3,3 kml			
	Restauration des berges	253 700 €			16,2 kml / 111 aménagements			
	Restauration de zones d'expansion de crue	100 000 €			3 ZEC			
T2	Réduction de l'impact des obstacles à la continuité	31 000 €	29 000 €	39 000 €	125 000 €	78 000 €	210 000 €	512 000 €
	Effacement d'ouvrages	337 000 €			23 ouvrages			
	Aménagement d'ouvrages	175 000 €			12 ouvrages			
T3	Préservation et restauration des milieux humides	104 490 €	191 065 €	355 980 €	196 760 €	222 560 €	191 600 €	1 262 455 €
	Maîtrise foncière ou d'usage de milieux humides	829 000 €			145,6 ha			
	Restauration des fonctionnalités des milieux humides	433 455 €			98,4 ha			
T4	Aménagement de bassins versants	50 290 €	145 000 €	108 925 €	95 700 €	171 600 €	98 600 €	670 115 €
	Aménagement de dispositifs tampons	670 115 €			27 kml de haies / 33 mares / 2 zones tampons / 600 ml de fossés / 300 ml de drains			
T5	Gestion des milieux aquatiques	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	330 000 €

	Gestion des milieux aquatiques	330 000 €			1 680 jours			
T6	Etude, suivi et bilan	253 140 €	311 875 €	262 300 €	365 300 €	115 400 €	115 100 €	1 423 115 €
	Etudes spécifiques à la mise en œuvre des actions	1 057 060 €			66 études			
	Etude cadres de la démarche territoriale	20 855 €			6 études ; 2 inventaires de ZH			
	Suivi des travaux	345 200 €			161 suivis			
T7	Animation de la démarche et sensibilisation	317 160 €	308 730 €	335 226 €	314 205 €	331 939 €	322 615 €	1 929 876 €
	Sensibilisation et communication	106 255 €			48 jours / 10 supports			
	Animation territoriale et coordination	1 823 621 €			5,25 ETP / 913 jours			
								10 026 841 €

Proportion des coûts prévisionnels par thématique d'intervention



Ce panel d'actions présente des maîtrises d'ouvrage différentes en fonction des champs de compétences de chaque organisme. Les porteurs d'actions de l'AT Clain sud sont au nombre de 16 :

- Le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud (SMVCS) ;
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) ;
- La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Vienne (FDAAPPMA 86) ;
- La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Deux-Sèvres (FDAAPPMA 79) ;
- Le Conseil Départemental de la Vienne (CD 86) ;
- Vienne Nature (VN) ;
- Charente Nature (CN) ;
- La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Poitou-Charentes (LPO) ;
- La Chambre d'Agriculture de la Vienne (CA 86) ;
- La Chambre d'Agriculture Charente-Maritime et Deux Sèvres (CA 17-79) ;
- Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre-Niortaise (SMBVSN) ;
- La Fédération des Chasseurs de la Vienne (FDC 86) ;
- La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres (FDC 79) ;
- Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Val-de-Gartempe (CPIE VdG) ;
- Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Gâtine-Poitevine (CPIE GP) ;

- Loire Grands Migrateurs (LOGRAMI).

Les autres partenaires, notamment institutionnels, constituent des partenaires privilégiés dans le déroulement du contrat (AELB, OFB, DDT, DREAL, EPTB, EPCI, ...). Le tableau ci-dessous synthétise les modalités d'implication des différents maîtres d'ouvrage :

Champ d'intervention et budget prévisionnel par maître d'ouvrage

MO	Thématique d'intervention							Montant prévisionnel
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	
SMVCS	x	x		x	x	x	x	6 115 701 €
CEN NA	x		x	x		x	x	2 001 110 €
CD 86			x			x		426 740 €
SMBVSN	x	x		x		x	x	412 720 €
FDAAPPMA 86	x					x		408 000 €
VN		x				x		152 000 €
CPIE VdG						x	x	148 225 €
CPIE GP							x	77 300 €
FDC 79				x				70 000 €
CA 86				x		x		70 000 €
LPO				x				44 000 €
CA 17-79				x		x		38 500 €
FDAAPPMA 79	x					x		34 000 €
CN						x		10 800 €
FDC 86				x				9 690 €
LOGRAMI						x		8 055 €
								10 026 841 €

Comme le témoigne le tableau suivant, une part prépondérante (72%) des coûts devrait être assurée par des demandes de subventions auprès de différents programmes de financement. L'autre partie correspond à la part d'autofinancement des actions de certains maîtres d'ouvrage.

Répartition prévisionnelle des coûts par financeur

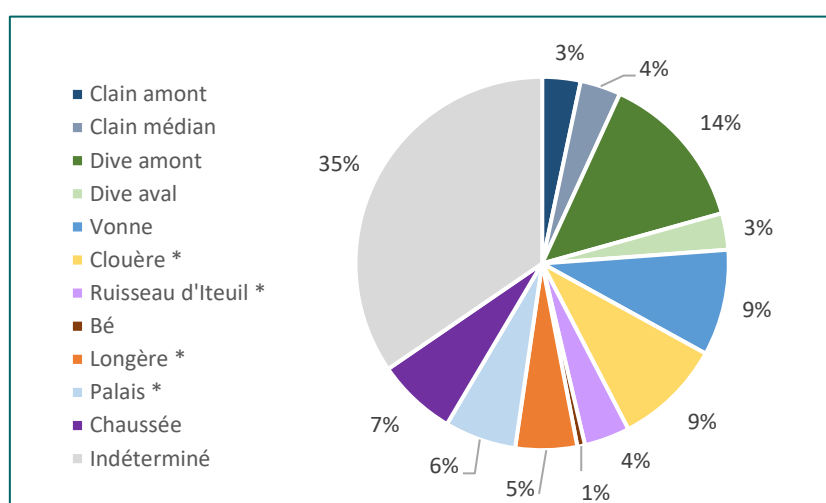
Financement externe			Autofinancement		
Organismes	%	Montant	Organismes	%	Montant
AELB	52,9%	5 591 739 €	SMVCS	23,78%	1 963 350 €
RNA	3,9%	414 868 €	SMBVSN	1,14%	121 108 €
Département de la Vienne	7,9%	837 264 €	CD86	1,56%	165 370 €
Département de Charente	0,6%	66 100 €	FDAAPPMA 86	0,64%	68 000 €
Département des Deux-Sèvres	0,2%	24 348 €	FDAAPPMA 79	0,16%	17 000 €
FEDER	5,7%	601 097 €	CA 16-79	0,02%	2 100 €
DRAAF	0,2%	26 400 €	CA 86	0,03%	2 800 €
Etat (FPRNM)	0,2%	18 048 €	CPIE GP	0,10%	11 040 €
Privés	0,1%	14 000 €	CPIE VdG	0,52%	55 065 €
SMVCS	0,1%	5 904 €	LOGRAMI	0,04%	4 028 €
Total	72%	7 599 767 €	FDC 79	0,13%	14 000 €
			FDC 86	0,01%	1 053 €
			CN	0,02%	2 160 €
			Total	28%	2 427 074 €

Recherche de co-financement
toujours en cours

Analyse par masse d'eau et appréciation du chemin qu'il resterait à parcourir (2031) :

Comme l'illustre la cartographie des actions programmées et ciblées en **Annexe 2**, l'ensemble des masses d'eau bénéficieront d'actions. Ces dernières sont néanmoins concentrées sur les secteurs prioritaires, à savoir les masses d'eau prioritaires et les zonages de têtes de bassin versant. Comme le présente le diagramme ci-dessous, une part prépondérante du budget (35%) correspond à des actions qui n'ont pu être associées à une masse d'eau. Ces actions correspondent aux actions transversales (animation territoriale, coordination, gestion, études cadres, sensibilisation), ainsi qu'à des travaux ou acquisitions foncières pour lesquels la localisation s'affinera en fonction des opportunités (*cf tableau des actions dont la localisation reste à déterminer*). Pour ces actions, les secteurs prioritaires seront particulièrement ciblés ce qui augmentera de manière significative la proportion des coûts alloués sur les masses d'eau correspondantes.

Proportion du coût prévisionnel par masse d'eau



*Masses d'eau prioritaires

Le tableau suivant présente les objectifs de réalisation programmés par masse d'eau et par grandes catégories de pression exercées sur le territoire et statue sur le chemin qu'il resterait à parcourir pour atteindre le bon état écologique suite à la mise en œuvre de la programmation. Cette appréciation du chemin restant à parcourir se base sur les éléments du bilan du CTMA (2020-2025) ainsi que sur l'adéquation des objectifs définis avec les pressions propre à chaque masse d'eau. La surface de la masse d'eau, son contexte hydrographique (positionnement ; nombre de linéaire de cours d'eau, d'ouvrages et de plans d'eau impactant) ainsi que son taux de zones humides potentielles (probabilités forte et très forte) sont des critères d'appréciation.

Les actions mises en œuvre dans le cadre d'autres programmes sur le territoire (Re-sources, PRGE, etc) ne sont pas considérées ici. Ce dernier est présenté dans l'objectif d'apprécier, de manière arbitraire, les réponses apportées par les actions de l'AT Clain sud par pression et par masse d'eau, afin d'illustrer l'état des dynamiques en place ainsi que les manques et bénéfices générés par les travaux. **L'atteinte du bon état des masses d'eau est néanmoins largement dépendant du contexte territorial et de l'évolution des pressions exercées sur le territoire. Dans cet exercice, il est communément considéré une stabilisation voire une diminution des pressions exercées sur les milieux (prélèvements, amendements agricoles, drainage, aménagements des lits, etc).**

Objectifs par pressions et appréciation du chemin qu'il resterait à parcourir (2031)

Masse d'eau	Catégories de pressions	Etat des lieux - 2025		Etat des lieux prévisionnel - 2031	
		Etat des dynamiques opérationnelles	Chemin restant à parcourir	Objectifs prévisionnels (2026-2031)	Chemin qu'il resterait à parcourir **
Clain amont	Hydrologie	Dynamiques à renforcer	Très important	-	Très important
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à renforcer		5,2 kml de lits restaurés 4 ouvrages effacés 3,7 kml de berges mis en défens 22 aménagements agropastoraux installés 400 ml de ripisylves restaurées	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à engager		0,3 kml de haies plantées	
Clain médian	Hydrologie	Dynamiques à renforcer	Très important	28 ha de milieux humides acquis	Très important
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à renforcer		1,3 kml de lits restaurés	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à engager		-	
Dive amont	Hydrologie	Dynamiques à poursuivre	Important	22 ha de milieux humides acquis 26,2 ha de zones humides restaurées 2 plans d'eau traités	Modéré
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à engager		4,7 kml de lits restaurés 8 ouvrages effacés et 1 ouvrage aménagé 0,9 kml de berges mis en défens 16 aménagements agropastoraux installés 1 annexe hydraulique restaurée	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à renforcer		0,2 kml de haies plantées 3 mares créées	
Dive aval	Hydrologie	Dynamiques à renforcer	Important	1,4 ha de milieux humides acquis 3,2 ha de zones humides restaurées 1 zone d'expansion de crue restaurée	Important
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à renforcer		2,4 kml de lits restaurés 1 ouvrage effacé 1 kml de ripisylves restaurées	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à renforcer		2 mares créées	
Vonne	Hydrologie	Dynamiques à renforcer	Très important	15 ha de zones humides restaurées 5 plans d'eau traités 1 zone d'expansion de crue restaurée	Important
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à renforcer		2,8 kml de lits restaurés 1 ouvrage effacé et 4 ouvrages aménagés 5,9 kml de berges mis en défens 48 aménagements agropastoraux installés 1 annexe restaurée	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à renforcer		1,6 kml de haies plantées	

Masse d'eau	Catégories de pressions	Etat des lieux - 2025		Etat des lieux prévisionnel - 2031	
		Etat des dynamiques opérationnelles	Chemin restant à parcourir	Objectifs prévisionnels (2026-2031)	Chemin qu'il resterait à parcourir **
Clouère *	Hydrologie	Dynamiques à renforcer	Très important	27,2 ha de milieux humides acquis 10 ha de zones humides restaurées	Important
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à poursuivre		6 kml de lits restaurés 6 ouvrages effacés et 1 ouvrage aménagé 3,8 kml de berges mis en défens 21 aménagements agropastoraux installés 2 annexes restaurées	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à renforcer		3,1 kml de haies plantées 6 mares et 1 zone tampon créées	
Ruisseau d'Iteuil *	Hydrologie	Dynamiques à engager	Modéré	1 plan d'eau traité	Faible
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à poursuivre		2,1 kml de lits restaurés 1 ouvrage effacé	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à engager		1 zone tampon créée	
Bé	Hydrologie	Dynamiques à engager	Important	9 ha de milieux humides acquis	Important
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à renforcer		-	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à engager		-	
Longère *	Hydrologie	Dynamiques à poursuivre	Modéré	11 ha de milieux humides acquis 13,5 ha de zones humides restaurées	Faible
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à renforcer		3,5 kml de lits restaurés	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à renforcer		5,5 kml de haies plantées 16 mares créées	
Palais *	Hydrologie	Dynamiques à engager	Important	1 plan d'eau traité 1 zone d'expansion de crue restaurée	Modéré
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à renforcer		5,7 kml de lits restaurés 2 ouvrages effacés	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à engager		3 kml de haies plantées 6 mares créées	
Chaussée	Hydrologie	Dynamiques à engager	Modéré	5 plans d'eau traités	Faible
	Morphologie - Continuité	Dynamiques à poursuivre		4,3 kml de lits restaurés 0,7 kml de berges mis en défens 4 aménagements agropastoraux installés 0,7 kml de ripisylves restaurées	
	Pollutions diffuses	Dynamiques à engager		1 kml de haies plantées	

* Masses d'eau cibles (PDM cycle 2022-2027 et perspectives sur cycle 2028-2033) : définies comme prioritaires dans la stratégie de l'AT.

** Considération arbitraire des travaux dont la localisation reste à déterminer.

Travaux dont la localisation reste à déterminer		
Pressions	Objectifs prévisionnels	Localisation souhaitée/pressentie
Hydrologie	47 ha de milieux humides acquis	Masses d'eau prioritaires, têtes de bassin versant ou secteurs avec dynamiques en place.
	30,5 ha de zones humides restaurés	Terrains nouvellement acquis.
	4 plans d'eau traités	Secteurs définis pour la mise en œuvre des plans d'actions territorialisés "plans d'eau".
Morphologie - Continuité	2,4 kml de lits restaurés	Masses d'eau prioritaires, têtes de bassin versant et selon les opportunités.
	1,2 kml de berges mis en défens	
	1,2 kml de ripisylves restaurées	
	3 annexes restaurées	
	6 ouvrages aménagés (en faveur des mammifères semi-aquatiques)	Répartition sur Palais et Vonne.
Pollutions diffuses	12,3 kml de haies plantées	Secteurs ciblés par les PGAE programmés et/ou sur les secteurs identifiés comme prioritaires pour l'enjeu ruissellement.
	600 ml de fossés aménagés et 300 ml de drains neutralisés	

Les actions mises en œuvre dans le cadre de l'AT Clain sud contribuent à l'atténuation des pressions exercées sur les milieux aquatiques. De fait, comme le témoigne le tableau ci-dessus, la programmation établie devrait permettre d'améliorer significativement la fonctionnalité et la résilience de certaines masses d'eau ainsi que de se rapprocher de l'objectif de bon état notamment pour la Longère, le ruisseau d'Iteuil et la Chaussée. Cette appréciation étant évidemment conditionnée à l'absence d'évolutions négatives des pressions exercées sur le territoire.

Annexe 1 : Grandes catégories d’actions de l’AT Clain sud associées aux orientations des documents cadres correspondantes et aux programmes du territoire connexes

Thématiques de l'AT	Principale(s) pression(s) SDAGE traitée(s)	Lien avec les orientations des documents cadres		Lien avec les programmes, plans ou démarches existants
		Disposition(s) du SAGE Clain	Fiches actions du SDE 86	
Restauration des hydrosystèmes	Morphologie Hydrologie Prélèvement	6B-1 : Identifier et protéger les zones d’expansion de crue 7B-1 : Restaurer l’hydromorphologie des cours d’eau et les annexes 7B-2 : Poursuivre les opérations d’entretien et de restauration des berges et de la ripisylve 9B-1 : Mieux gérer et aménager les plans d’eau	MA 2.2.1 : Améliorer la connaissance et réduire l'impact des plans d'eau MA 4.1.2 : Restaurer la morphologie des cours d'eau	PAPI Vienne/Clain Stratégie plan d'eau (EPTB Vienne) PAOT départementaux PTGE Clain
Réduction de l'impact des obstacles à la continuité	Continuité	7C-1 : Réduire le taux d’égagement des cours d’eau 7C-2 : Définir des plans d'action de restauration de la continuité écologique	MA 4.1.1 : Assurer la continuité écologique	PAPARCE Loire-Bretagne PAOT départementaux PTGE Clain
Préservation et restauration des milieux humides	Hydrologie	8A-2 : Identifier les zones humides stratégiques et mettre en place des outils de préservation	MA 4.2.1 : Préserver et restaurer les zones humides et leur biodiversité	Inventaire des zones humides et étude d'identification des zones humides stratégiques (SAGE Clain) PAOT départementaux PTGE Clain PLUi et PADD
Aménagement des bassins versants	Nitrates Pesticides Hydrologie	2C-3 : Aménager et gérer l’espace pour limiter les ruissellements et les transferts	MA 1.1.2 : Engager des démarches visant à diminuer les pollutions diffuses sur les bassins versants les plus sensibles	Stratégie érosion/ruissellement du SAGE Clain Programmes Re-sources des AAC du territoire PAOT départementaux PTGE Clain

Gestion des milieux aquatiques	Morphologie Hydrologie	7B-2 : Poursuivre les opérations d'entretien et de restauration des berges et de la ripisylve 7D-1 : Suivre et limiter la prolifération des espèces exotiques envahissantes	MA 4.2.1 : Préserver et restaurer les zones humides et leur biodiversité	-
Etude, suivi et bilan	-	2D-1 : Pérenniser et améliorer le suivi de la qualité de l'eau 7C-3 : Suivre et faire partager les retours d'expérience sur le rétablissement de la continuité écologique 8A-1 : Réaliser les inventaires de terrains des zones humides 9A-1 : Finaliser l'inventaire des plans d'eau	MA 4.3.1 : Améliorer nos connaissances locales pour faire les bons choix	Etude HMUC PAOT départementaux
Animation de la démarche et sensibilisation	-	2B-5 : Sensibiliser le grand public sur la thématique des produits phytosanitaires 7A-1 : Elaborer des stratégies opérationnelles de restauration des milieux pour coordonner les actions 7A-3 : Sensibiliser les riverains, les élus et les notaires	GCE 5.1: Développer et animer des instances de concertation et d'échanges départementales et par bassin dédiées à la qualité de l'eau et aux milieux aquatiques GCE 5.2 : Construire et mettre en œuvre des stratégies Grand Cycle de l'Eau par bassin versant GCE 5.3 : Sensibiliser, communiquer, mobiliser les élus, les acteurs et le grand public dans la promotion de l'intérêt général	PAOT départementaux PTGE Clain

Annexe 2 : Cartographie illustrative des actions de l'AT Clain sud (2026-2031) programmées et ciblées

